


URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduit par M. et Mme DERYCKE-DUMONT, domiciliés et propriétaires du bien sis rue de Silly, 55 à Brugelette (Gages), bien cadastré section B n° 23 et 53.

Le projet consiste en la régularisation de l'abattage d'arbres pour pratiquer de l'élevage et présente la caractéristique suivante : le projet est dérogoire au plan de secteur en vigueur (zone forestière). L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous auprès de Mme GASPARD Véronique, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, (068/45.73.10) à l'adresse suivante : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Cet avis d'enquête est affiché ce 28 mai 2018.

L'enquête publique est ouverte à partir du 01/06/2018 et clôturée le 15/06/2018.

La séance de clôture aura lieu le 15 juin 2018 à 16 heures à l'Administration communale : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 01/06/2018 au 15/06/2018 :

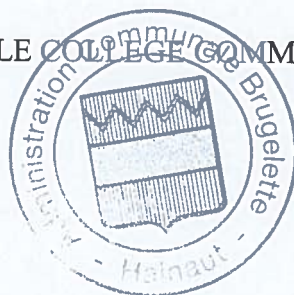
- **soit par écrit** à l'adresse du Collège Communal de et à 7940 BRUGELETTE
- **soit par mail** à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be en reprenant toutes vos coordonnées.
- **soit de se présenter** à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales auprès de Mme GASPARD du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique téléphone : 068/45.73.10 et adresse mail : urba-envir@brugelette.be, dont le bureau se trouve à 7940 Brugelette, Grand Place, n°2a du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Brugelette, le 25 mai 2018

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale,
K. KOWALSKA



Le Bourgmestre,
A. DESMARLIERES